



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Bureau du foncier agricole

Affaire suivie par :
Marie Chauvot
Tél. : 01.60.76.32.40
Fax. : 01.60.76.33.81
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

Compte-rendu de la séance du 8 septembre 2016

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 28 août 2016, s'est réunie le 8 septembre 2016, à Villabé (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Madame la Préfète.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne ;
- Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;
- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- M. Florian GIRAUD, chef du service économie agricole, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Didier HARDOUIN, représentant l'Union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France Ouest ;
- M. Nicolas HOTTIN, représentant des Jeunes Agriculteurs ;
- M. Bertrand LIÉNARD, représentant la SAFER (voix consultative) ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest.

1.2 Pouvoirs

- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne », dispose d'un pouvoir de M. Dominique HÉBERT, représentant le Réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Florian GIRAUD, chef du service économie agricole, représentant la direction départementale des territoires, dispose d'un pouvoir de M. Pascal MARTIN, représentant l'Office National des Forêts (voix consultative) ;
- M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement », dispose d'un pouvoir de Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;

- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest, dispose d'un pouvoir de M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest lors de la présentation du PLU de la commune de Boutigny-sur-Essonne.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- M. Fabien PIGEON, représentant les propriétaires de foncier agricole ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

2) Invités à titre d'expert

- Mme Nina FERNANDEZ, représentant l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France ;
- Mme Julie OZENNE et M. Benoît SÉBAUT du réseau AMAP Île-de-France ;
- Mme Sandrine TERRISSE et Mme Adèle MAISTRE de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- Mme Clotilde DUGAUGUEZ, de la direction départementale des territoires de l'Essonne, lors de la présentation du PLU de la commune de Boutigny-sur-Essonne ;
- M. Pierre RAMEL, M. Robert SCHOEN, et Mme Marie CHAUVOT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

3) Quorum et ordre du jour

M. RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ordre du jour :

- a) Compte-rendu et fonctionnement de la commission : validation du compte-rendu de la séance du 1er juillet 2016 ; le compte-rendu est validé ; proposition de programmer une réunion d'information sur le fonctionnement de la CDPENAF à destination des membres suppléants (date prévisionnelle : deuxième quinzaine de novembre).
- b) Étude du PLU de Villiers-le-Bâcle ;
- c) Étude du PLU de Boutigny-sur-Essonne.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU de Villiers-le-Bâcle : M. Patrice GILBON (Maire) et Mme Estelle GAUTHIER-LAFAYE (secrétaire générale) représentant la mairie de Villiers-le-Bâcle et Mme Gaëlle NICAISE, du bureau d'études SIAM ;
- PLU de Boutigny-sur-Essonne : M. Daniel DENIBAS (Maire), M. Bernard MEUNIER (Maire Adjoint) représentant la mairie de Boutigny-sur-Essonne et Mme Marie PEROT, du bureau d'études SIARCE.

Le président de la CDPENAF,



Yves RAUCH

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>